

# Les Marocains résidant aux Pays-Bas privés de leurs pensions

**MRE** Suite à une loi adoptée par le Parlement hollandais, les retraités marocains établis aux Pays-Bas entre autres, ne percevront plus de pensions, a fait savoir, lundi, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Saâd Dine El Otmani.

Cette loi invalide la convention encadrant les pensions des retraités et de leurs ayants droit, à compter de janvier 2013. S.D. EL Otmani a indiqué à cet effet, que le gouvernement marocain a adopté une série de mesures suite à cette décision des autorités néerlandaises d'annuler les pensions des retraités marocains établis sur leur territoire.

Saâd Dine El Otmani répondant à une question du groupe Authenticité et modernité à la Chambre des représentants sur cette affaire, a souligné que, dès que le gouvernement hollandais a exprimé son intention d'aller dans ce sens, des visites ont été effectuées dans ce pays. L'ambassade du Maroc, pendant ce temps, est restée mobilisée pour suivre ce dossier.



Les Pays-Bas restent l'un des pays de l'UE qui abrite l'une des plus fortes

Le gouvernement s'active pour assister les victimes.

Parmi les mesures prises par le Maroc, on signale la mise en

place d'une cellule de veille qui se réunit chaque semaine et qui se compose de ce département, du ministre chargé des MRE et

de la Caisse nationale de la sécurité sociale. Toujours d'après le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, le gouvernement a coordonné avec d'autres pays dont les citoyens sont victimes de la même mesure, en particulier l'Égypte, la Tunisie et la Turquie, pour définir les contours juridiques et diplomatiques. Il a ajouté que son département a pris contact avec l'Organisation internationale du travail (OIT) pour coordonner les positions et demander des conseils juridiques à cet effet.

Les Pays-Bas restent l'un des pays de l'Union européenne qui abrite l'une des plus fortes diasporas marocaines. On y dénombre plus de 300 000 émigrés marocains. ◆

**N.B.N. (AVEC AGENCE)**